



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

Conseil d'administration du mercredi 17 juin 2020

Délibération n°07-2020-06

Point n° 7 | Actualisation du plan de financement de la résidence Michel Serres

Exposé des motifs

Le plan de financement de la résidence Michel Serres a été actualisé afin de prendre en compte la hausse du coût de l'opération de 805 K € par rapport à l'estimation initiale. Le surcoût de 805 K € se décompose ainsi : 605 000 € lié aux ajustements du marché de conception-réalisation et 200 000 € en relation avec les conséquences financières de la crise sanitaire covid-19.

Ce dépassement est financé par la subvention du Crous à hauteur de 1,5 M € qui permet également de réduire le montant de l'emprunt de 500 K€ et de minorer notre consommation de fonds propres de 200 K €.

La subvention du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine est, quant à elle, augmentée de 5 K € en raison du nombre de logements porté à 101 au lieu de 100.

Plan de financement actualisé :

FINANCEURS	Part des financements	MONTANT
Crous - emprunt Banque des territoires	65,5 %	3 800 000 €
Crous	26 %	1 500 000 €
CPER Région	9 %	505 000 €
Total TTC (TVA 10%)*	100 %	5 805 000 €

* Cette opération fera l'objet d'une livraison à soi-même (LASM) afin de bénéficier du taux de TVA réduit.

Coût de l'opération HT	HT	5 277 273 €
Coût de l'opération TTC avant LASM	TVA 20%	6 332 727 €
Crédit de TVA après LASM		527 727 €

Projet de délibération

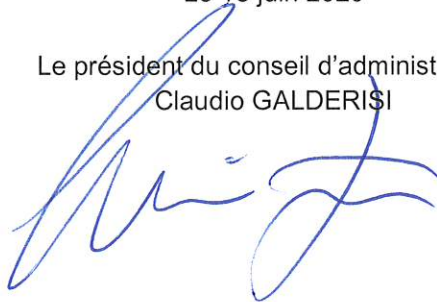
Le conseil d'administration adopte l'actualisation du plan de financement de la résidence Michel Serres.

Votants présents ou représentés

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Le 18 juin 2020

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI



Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine
Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE